

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

Assemblée spéciale du 29 septembre 2022

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le jeudi 29 septembre 2022 à 20h00 à la salle du conseil, située au 18 rue Principale Nord. La séance a été enregistrée sur vidéo.

Sont présents à cette rencontre:

Madame	Véronique Danis	Mairesse	
Madame	Julie Côté	Conseillère,	Siège 1
Monsieur	Luc St-Jacques	Conseiller,	Siège 2
Madame	Pierrette Lapratte	Conseillère,	Siège 3
Monsieur	Rodrigue Gauthier	Conseiller,	Siège 4
Monsieur	François Côté	Conseiller,	Siège 5
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller,	Siège 6

Sont présents à cette rencontre :

Madame Emmanuelle Michaud Invitée

Sont présents à cette rencontre: 0 citoyen

Sous la présidence de Madame Véronique Danis, Mairesse.

Est également présente, Madame Sandra Payette, Directrice générale et Greffière-trésorière, elle occupe la fonction de Greffière de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

La séance spéciale est ouverte à 19h00, après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-09-184

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller François Côté et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Aucun varia.

Adoptée à l'unanimité

2. DEMANDES ET DÉCISIONS

2022-09-185

REDDITION DE COMPTE PAVL – VOLET ENTRETIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2021

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une aide financière de 512 362\$ pour réaliser l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte et résolu que la municipalité de Montcerf-Lytton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-186

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE madame Emmanuelle Michaud, représentante de la comptable madame Janique Ethier a préparée et présentée au conseil de la municipalité les états financiers consolidés de la municipalité et vérifié le rapport financier destiné au ministère des Affaires municipales pour l'exercice 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Montcerf-Lytton est un organisme géré en vertu du code municipal du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE de l'avis de l'auditeur, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le déficit s'élève à (64 028\$);

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le conseiller Luc St-Jacques et résolu que le conseil de la municipalité de Montcerf-Lytton adopte unanimement le rapport financier de l'auditeur se terminant le 31 décembre 2021 tel que préparé, vérifié et présenté par madame Emmanuelle Michaud, représentante de madame Janique Ethier, comptable.

Adoptée à l'unanimité

3. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen présent

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-09-187

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte de procéder à la levée de l'assemblée à 20h04.

Adoptée à l'unanimité

Véronique Danis

Mairesse

Sandra Payette

*Directrice générale et
Greffière-trésorière*